

# Rapport d'utilité sociale et territoriale



[www.ecopole.org](http://www.ecopole.org)

# Rapport Moral

## Assemblée générale 4 mai 2023



Les sources des sujets d'indignations semblent intarissables. Les difficultés qui y sont liées insaisissables. Des vagues de chaleurs hors normes en Asie en avril dernier, des récoltes perdues en Espagne, aux pénuries d'eau potable dans les Pyrénées-Orientales en ce moment, c'est l'initialisation d'un scénario pourtant bien projeté des années auparavant par le monde scientifique. C'est au bord du précipice que l'on peut apprécier et évaluer les réactions humaines qui se positionnent au diapason des enjeux ou à un raccrochage à des idées qui ont fait leur temps.

Devant un tel tableau ici résumé à quelques points saillants, qu'avons-nous fait et que faire ? Mon sentiment profond est que l'erreur serait de proclamer que vu que tout va de mal en pis, il faudrait alors baisser les bras et que toutes les actions que nous portons sont vaines. Alors, non et il y a des arguments pour garder le cap :

- La raison et l'objectivité à travers les travaux de l'IPBES et du GIEC nous rappellent que les dégâts sont importants, certes, et surtout pointent qu'il est encore temps d'inverser les tendances par des actions transformatrices sur les fonctionnements de nos sociétés.
- Le changement peut intervenir rapidement si nous sommes convaincus que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

Nous sommes à un tournant civilisationnel où les idées qui nous ont construit sur les 200 dernières années avec une impression d'avoir des ressources illimitées sont périmées. C'est pour cela qu'Écopôle, fidèle à ses valeurs et à ses

engagements, s'est engagée dans le nouveau projet associatif 2021-2026, en s'appuyant sur 4 fondamentaux :

- **L'environnement comme socle d'actions :**

La nature en ville, consommation/déchet, éducation au DD, mobilités, alimentation, le numérique seront guidés par de nouvelles exigences :

- l'urgence à agir et donc de prioriser les actions les plus efficaces.
- l'engagement et l'impact, à traduire et évaluer dans tous les projets.

- **La vie et la dynamique des réseaux motivées par :**

- 1- le partage des connaissances,
- 2- le renforcement de l'éducation populaire, l'émancipation des consciences...
- 3- l'animation, en créant une dynamique de tiers lieu, support pour favoriser la mobilisation, l'interconnaissance...

- **Les publics et les stratégies de communication :**

Le nouveau projet associatif d'Écopôle en harmonie avec sa mission de « cœur de réseau » s'adressera en priorité aux acteurs intermédiaires.

- **L'articulation du projet associatif avec les politiques publiques :**

à conforter, autour de deux axes de progrès : la mutualisation et une évaluation concertée, au service d'obligations de résultats.

Les sujets que le réseau traite et porte sont en interaction systémique. Il est nécessaire de travailler ensemble pour faire avancer les collectifs à la hauteur des enjeux. Nous contribuons ainsi à renforcer et créer les coopérations entre les acteurs du réseau et au-delà pour potentialiser au maximum toutes les actions en faveur d'une transition écologique responsable et solidaire.

Pour faciliter le passage à l'action, cette construction collective est la seule réponse qui vaille au regard des enjeux. C'est aussi ce défi qui s'impose à nous dans le cadre des projets en cours ou en émergence ; programme d'éducation à la transition écologique renforcé en 2022, programme de sensibilisation sur les déchets qui doit être renouvelé cette année, le programme de restauration des mares

(démarré en 2022, qui devrait se poursuivre en 2023 et 2024) ou le projet « une ferme, une école » en cours de développement avec le GAB44. Avec si j'ose dire une obligation d'impact et d'efficacité de nos actions : nous ne pouvons plus nous permettre de sensibiliser sans provoquer et accompagner l'engagement à faire.

La concrétisation de ce nouveau projet fait aujourd'hui d'Écopôle une organisation posée et structurée capable de s'adapter et d'être résiliente.

Le futur peut être porteur d'espoir, il reste cependant à affronter les difficultés qui font que les changements profonds de nos modes de vie ne sont pas des sinécures. Une pensée aux pionniers qui ont œuvré au service du réemploi et qui n'ont pas pu trouver de modèles viables. Ce qui vient de se passer ces derniers mois, doit nous éclairer tous ; associations, acteurs, collectivités... C'est un enjeu de démocratie et de citoyenneté, pour l'engagement et contre l'amertume et le repli sur soi.

Nous mesurons à Écopôle l'implication que demande tous nos engagements. Je voudrais remercier très sincèrement chacun et chacune, membres du conseil d'administration, adhérentes et adhérents, salariés engagés et engagés, pour votre implication dans la construction du projet associatif et maintenant la rédaction des feuilles de route. Cette réussite n'aurait pu être possible sans votre engagement aux côtés de nos partenaires l'Agence de l'eau, le Département, Nantes Métropole, La ville de Nantes et les villes de l'agglomération qui nous soutiennent...

Merci à toutes et tous, et comme on dit c'est quand on se prend le mur que l'on réagit : eh bien réagissons, le changement c'est maintenant ou jamais.

*“Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.”*

— Martin Luther King

Nantes, le 04/05/2023

**Sébastien DARREAU,**  
Président d'Écopôle

# Écopôle : une histoire, des valeurs

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT

À partir de 1996, quelques associations naturalistes et personnes engagées, à l'initiative de Jean-Claude Demaure (universitaire environnementaliste et adjoint à l'environnement de la ville de Nantes), lancent une réflexion pour constituer un réseau d'acteurs de l'environnement avec pour objectif de sensibiliser et diffuser de l'information dans le domaine de l'environnement.

**Écopôle – maison de l'environnement est créée le 22 avril 2000.** Son objet est précisé : information et sensibilisation à l'environnement, mise en réseau et coordination des acteurs de l'environnement. Inaugurée le 23 juin 2000, les activités de l'association se développent autour du centre de ressource et de la mise en place de programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement. Malgré des difficultés économiques et de positionnement entre 2001 et 2002, Écopôle confirme son enracinement au sein de l'agglomération nantaise et obtient **la labellisation de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** en juillet 2003.

**De 2004 à 2007**, forte de son expérience, de son implantation, du label CPIE et du soutien des collectivités, l'association développe ses activités sur l'agglomération.

Fin 2007, une période de réflexion sur le projet associatif d'Écopôle s'ouvre avec le lancement d'un **agenda 21** permettant de dresser les orientations pour les 5 ans à venir.

**Dès 2010**, les premières conventions avec les communes autres que les villes de Nantes et de La Chapelle-sur-Erdre sont signées. Le projet « 100 jardins naturels » mis en place en 2008 s'enrichit et de nouveaux programmes voient le jour : sur la mobilité (Mobilus) et sur la prévention des déchets.

**En 2012**, Écopôle organise les 6<sup>es</sup> ateliers du développement durable de l'Union Régionale des CPIE sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne. Cette même année, l'association engage le renouvellement de son label CPIE. Il sera confirmé pour 10 ans à l'automne 2012.

Écopôle et le réseau de l'environnement contribuent fortement à animer **l'année 2013**, désignée Capitale Verte de l'Europe à Nantes. La situation financière dégradée d'Écopôle **en 2014**, ne l'empêche pas de poser les bases d'un nouveau projet associatif en 2015. L'association renforce son action au cœur du réseau de l'environnement. Le nouveau projet associatif s'installe **à partir de 2016**, avec la réalisation du 1<sup>er</sup> forum du réseau de l'environnement en mars.

**En 2017**, FAIRE'TILE, démarche d'accompagnement des habitants est formalisée par Écopôle pour accompagner le Pouvoir d'Agir des habitants. Le Grand Débat sur la transition énergétique accouche d'une feuille de route sur l'éducation à l'environnement.

**2018** est consacrée au déploiement d'un programme ambitieux sur la trame verte et bleue : Allées de la nature. Porté par un groupement avec une 20<sup>aine</sup> d'adhérents, un programme d'éducation au développement durable composé de 5 programmes est proposé dès la **rentrée 2019** à l'échelle de la métropole nantaise. C'est aussi cette année-là que Nantes Métropole renouvelle sa confiance à Écopôle et son réseau pour gérer le programme d'animation zéro déchet sur l'agglomération.

**2020 et 2021** sont marquées par la crise sanitaire liée au Covid19. Mais dès le début 2021, l'association décide d'engager la rénovation de son projet pour les 7 ans qui suivent. La méthode propose une large mobilisation du réseau et des contributions synthétisées en 2022.

**2022** porte l'ambition d'un nouveau projet associatif pour Écopôle. Les premières feuilles de route pour les 5/6 ans à venir sont validées dès l'automne. Elles fixent des objectifs adaptés à l'échelle d'Écopôle, avec une exigence réévaluée de leurs impacts face aux défis climatique et de sauvegarde de la biodiversité.

## DATES CLÉS DE 1996 À 2022

**1996** : Lancement de la réflexion autour de la constitution d'un réseau d'acteurs de l'environnement

**2000** : Création d'Écopôle, maison de l'environnement

**2003** : Écopôle est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

**2007** : Lancement de l'Agenda 21 d'Écopôle

**2012** : Organisation des ateliers du développement

durable sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne

**2013** : Mobilisation du réseau pour l'élection de Nantes, Capitale verte de l'Europe

**2015** : Organisation des ateliers du développement durable et des territoires sur le thème du pouvoir d'agir et de l'engagement citoyen pour l'environnement

**2016** : Lancement du projet associatif 2016/2020

1<sup>er</sup> Forum du réseau de l'environnement sur la Nature en ville

**2018** : Coordination et animation d'un programme d'éducation au développement durable sur l'ensemble de l'agglomération

**2019** : 10<sup>e</sup> Dimanche au bord de l'eau  
Nouveau programme de sensibilisation « Territoire zéro déchet »

20<sup>e</sup> édition du Carnet de Balades

**2020** : Pandémie qui ralentit nos activités et interroge nos pratiques

**2021** : Lancement du projet associatif 2021/2026

**2022** : Élaboration des premières feuilles de route et renouvellement des conventions pluriannuelles avec Nantes Métropole et la Ville de Nantes

## CARTE D'IDENTITÉ DU CPIE

### NOM

Écopôle, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Nantes

### SIGLE

Écopôle

### SIGNE PARTICULIER

Réseau de l'environnement de l'agglomération nantaise

### SIÈGE SOCIAL

31 rue Louis Joxe – 44200 NANTES

Tél. : 02 40 48 54 54

Mail : contact@ecopole.org

### SITE INTERNET PRINCIPAL

www.ecopole.org

### SITES INTERNET SATELLITES

www.ecopole.org/carnet-de-balades/  
www.ecopole.org/alles-de-la-nature/  
education.ecopole.com/

### DATE DE CRÉATION

Date de création de l'association de préfiguration : le 29 mai 1998, modifiée le 22 avril 2000 en Écopôle Maison de l'Environnement.

*Date de labellisation CPIE : Assemblée Générale de l'UNCPIE des 3 et 4 juillet 2003*

*Date de modification officielle du nom de l'association : 12 juin 2009*

### NOMBRE DE MEMBRES COTISANTS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Personnes physiques : 33

Personnes morales : 98

Total des adhérents au 31/12/2022 : 131 (+ 107 membres associés, soit 238 membres)

### AGRÉMENTS OFFICIELS DÉTENUS PAR L'ASSOCIATION

1- Autorisation formation professionnelle DRTEFP sous la dénomination d'**Organisme de formation professionnelle** N° : 52 44 034 44 le 13 décembre 1999, renouvelé le 30 avril 2008

2- **Agrément pour la pratique des activités de jeunesse et d'éducation populaire** (décret N° 84-567 du 4 juillet 1984 N° : 44-629 le 12 novembre 2001, préfecture de la République française Loire-Atlantique

### ADHÉSION À DES RÉSEAUX

Réseau des CPIE (2003)

CNEA (Centre National des Employeurs d'Avenir) École et nature

### TERRITOIRE D'INTERVENTION

**Un territoire très urbanisé, qui privilégie de plus en plus l'environnement et la qualité de vie**

Écopôle intervient majoritairement dans l'agglomération nantaise, un territoire de 52 336 hectares, et de plus de 600 000 habitants. Plus de la moitié du territoire est constituée d'espaces naturels ou agricoles, et 30 % de sa superficie est urbanisée.

24 communes constituent Nantes Métropole considérée comme le premier pôle urbain du Grand-Ouest.

# Nos valeurs

Écopôle CPIE Pays de Nantes est une association dont l'un des objets principaux est de fédérer les énergies d'un réseau d'acteurs de l'environnement engagé vers la transition écologique. Les membres du réseau d'Écopôle reconnaissent la nécessité de respecter des principes fondamentaux de fonctionnement en réseau, qui traduisent une référence à des valeurs communes :



### Une approche humaniste de l'environnement,

qui vise à l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie.



### La promotion de la citoyenneté

a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.



### Le respect de la démarche scientifique

se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues.



### L'autonomie et la responsabilité collective

Cette caractéristique induit l'autonomie des membres les uns par rapport aux autres, tout en maintenant une exigence de non-concurrence directe sans en avoir discuté pour trouver un terrain d'entente.



### La solidarité

induit le respect des membres du réseau entre eux, la solidarité également vis-à-vis d'Écopôle en tant qu'association autonome porteuse d'innovations au service de l'intérêt général (pour son réseau).



### Le dialogue pour le co-développement

implique que chacun des adhérents et membres associés fasse connaître ses perspectives de développement afin de favoriser un co-développement respectueux des intérêts des uns et des autres (dialogue permanent, co-construction, coopération...).

# Présentation du projet associatif 2021 - 2026

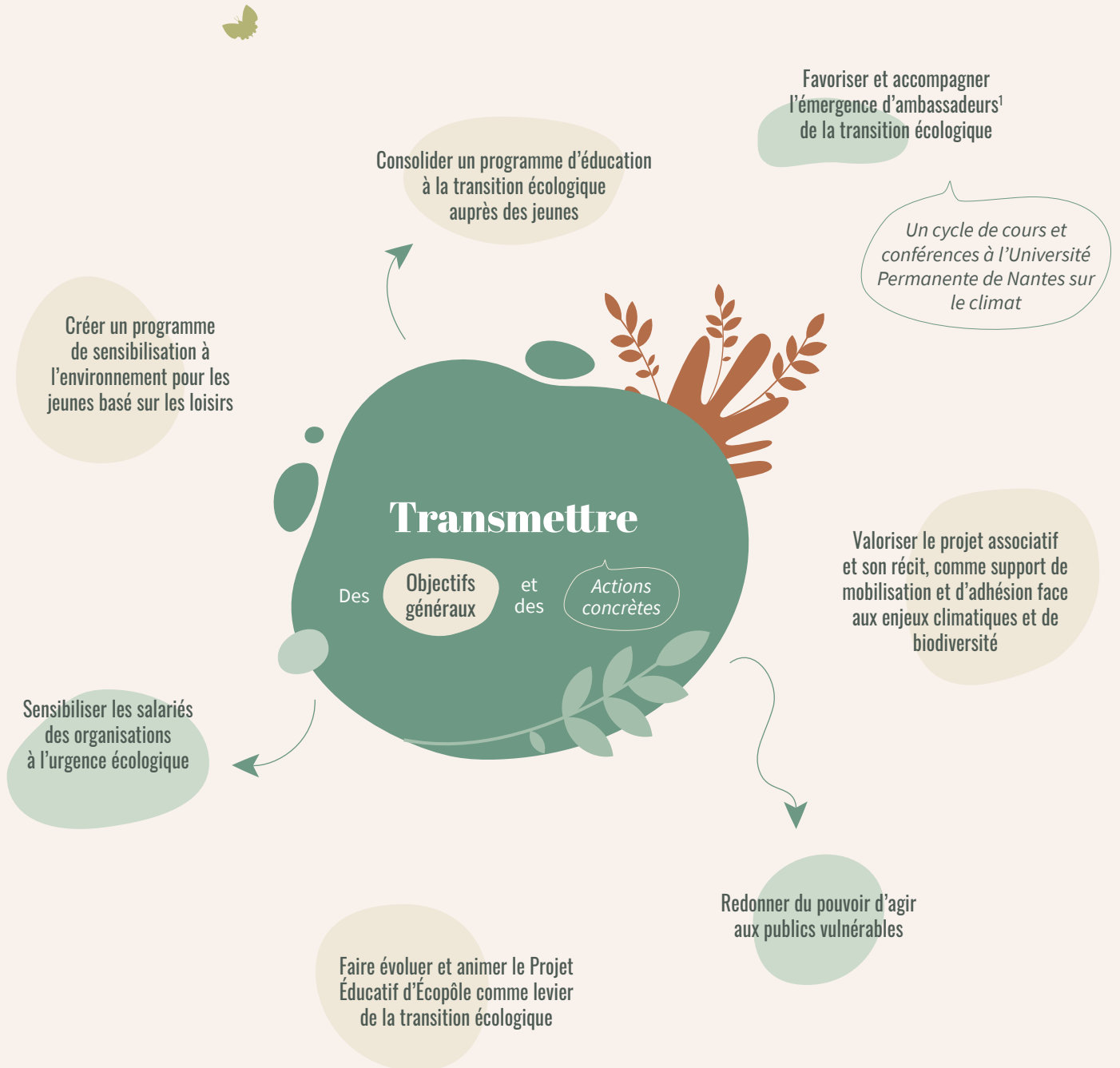


## 10 FEUILLES DE ROUTES

- alimentation responsable,
- mobilités durables,
- numérique responsable,
- consommation/déchets,
- eau & mondes vivants,
- piloter et animer le projet,
- communication,
- vie du réseau,
- projet éducatif,
- « Ressources pour un territoire en transition »

# 1<sup>er</sup> Axe : Transmettre

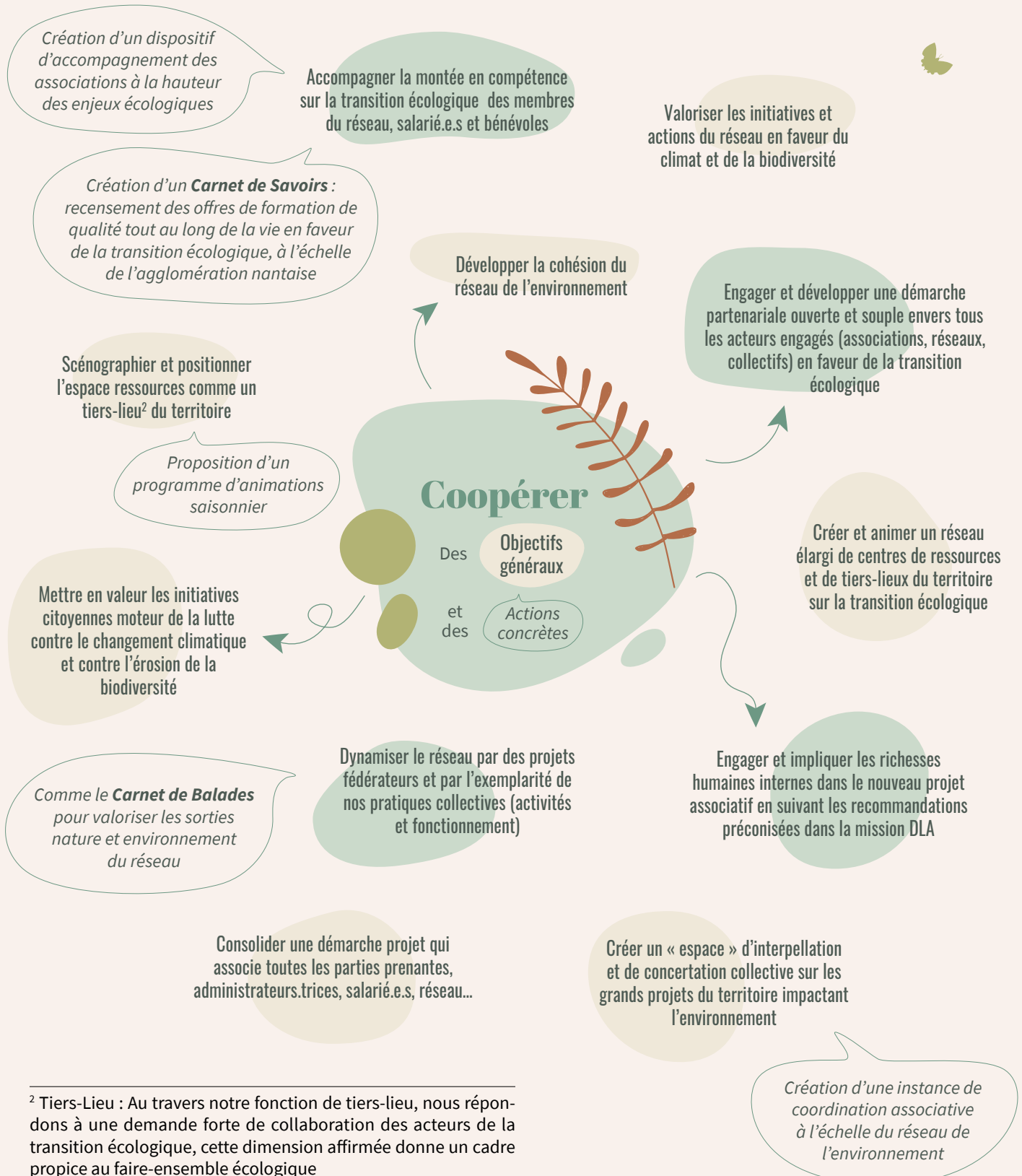
## Transmettre pour sensibiliser à la hauteur des enjeux



<sup>1</sup> Ambassadeurs : Partagent les valeurs d'Écopôle et accompagnent l'engagement en faveur de la transition écologique auprès de leur public

# 2<sup>e</sup> Axe : Coopérer

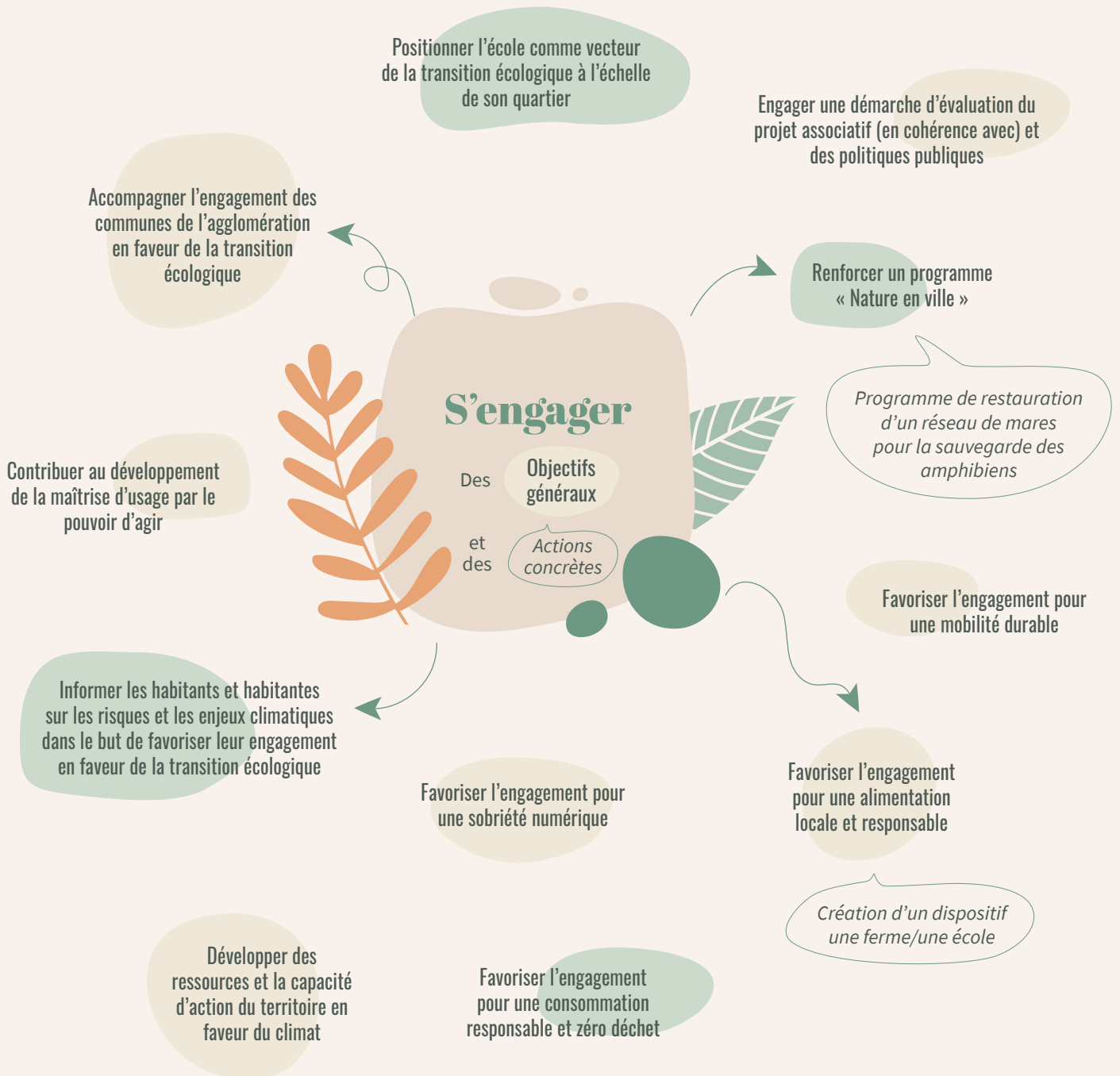
## Faire cœur de réseau, faire ensemble pour renforcer la coopération au sein du réseau de l'environnement et vers l'extérieur



<sup>2</sup> Tiers-Lieu : Au travers notre fonction de tiers-lieu, nous répondons à une demande forte de collaboration des acteurs de la transition écologique, cette dimension affirmée donne un cadre propice au faire-ensemble écologique

# 3<sup>e</sup> Axe : S'engager

## Agir, se donner les moyens d'agir pour transformer la société





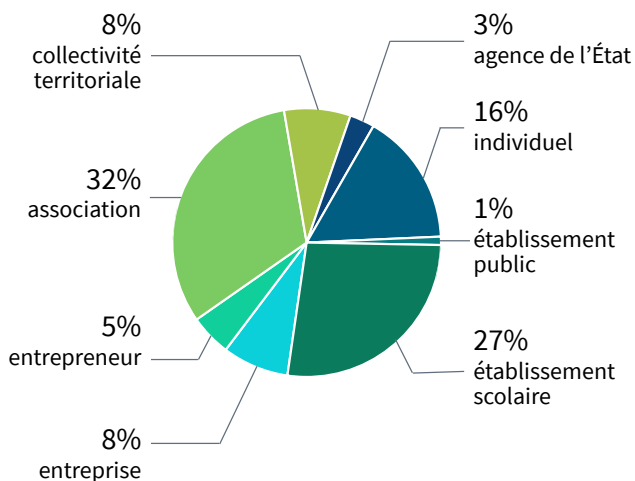
# Le réseau de l'environnement

## LES ADHÉRENTS AU 31/12/2022 PERSONNES MORALES (STRUCTURES)

ABConservation	CLEMENTINE	Groupe Nature et Environnement	PAMM
Accoord	Clisson Passion	Hirondelle	Parc à cabanes (Le)
AGIR ENSEMBLE	CNAM Pays de la Loire	INTI	Petits Débrouillards Grand Ouest
Alchimistes Pays de la Loire (Les)	Compostri	Jardin des vers (Le)	Place au Vélo
AléaNature	Connexions (Les)	Jardine	Poisson Pilote
Alisée	Corto Loisirs	Le cul dans l'herbe	Port Libre
Amicale laïque Couëron Centre	Créa' naturel	LEAP Saint Gabriel Nantes Océan	Ré-création (Association)
ANDE	CSC Loire et Seil	Liamm	RÉCUP'HALVÊQUE-BEAUJOIRE
AREMACS Pays de la Loire	E2pn	Lieu Utile (Le)	Relais (Le)
Argile	Échappée (L')	Loire Atlantique Développement	Ressourcerie de l'Ile (La)
Atelier du Furoshiki (L')	Ecole Buissonnière (L')	LPO 44	RScop
Ateliers zéro déchet	École de l'impossible (L')	Lutin	Rue de l'Avenir Grand Ouest
Balades d'Olivia (Les)	ECOS	MACAPI	Sakaïdé
Bateau La Luce	Effets papillon (Les)	Mairie de Chaumes en Retz	SAUGE (La)
Bateaux Nantais	Enjolveurs (Les)	Mairie de Saint Mars de Coutais	SNPN
Boîtes vertes (Les)	Environnements Solidaires	Mairie de Saint-Julien-de-Concelles	Soleil en fil
Bouillonnantes (Les)	Escapades Branchées	Mana Verde	Supporterre
Bretagne Vivante	Estuarium	Maxime LE BORGNE	Surfrider Foundation Europe
BricoLowtech	Fédération de Loire Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique (La)	Musée Benoist Maison de la Forêt	Syndicat Mixte du PNR de Brière
Cabane bleue (La)	Fédération des Amis de l'Erdre (La)	NANAS ZERO DECHET (LES)	Transistore (Le)
Cabane d'Elo (La)	Ferme des mille bras (La)	Naturellement Autonome	VECPDL
Campus Fertile	GAB 44	OASIS ENVIRONNEMENT	Vélocampus
Cicadelle (La)	Goulaïne Nature Environnement	Office de Tourisme - Grand Lieu Communauté	Village Terre et Vie
CIM E (La)		Ouvre Boîtes 44	Zeste en Plus (Le)
CIVAM 44			Toue de Nantes (La)
Clé des Champs (La)			

## ÉTAT DE SITUATION DU RÉSEAU AU 31/12/2022

### Les membres du réseau (2022)



### Données clés :

Au 31/12/2022, le réseau de l'environnement compte **238 membres, dont 131 adhérents** (33 individuels et 98 structures) et **107 membres associés** (par convention).

En 2022, **40 nouveaux adhérents** ont rejoint le réseau (19 individuels et 21 structures).

### Évolution du nombre de structures adhérentes :

Le taux de renouvellement\* des adhésions : 61,4 % (55 % pour les structures ; 67,78 % pour les individuels).

\*Taux de renouvellement 2022 = nombre d'adhérents à jour de cotisation en 2021 et 2022 sur nombre d'adhérents à jour de cotisation en 2021.

### Évolution du nombre d'adhérents individuels :

Le nombre d'individuels reste inférieur au nombre souhaité pour un bon fonctionnement de l'association, en terme d'implication dans la vie associative. Le taux de renouvellement des adhérents individuels n'est pas satisfaisant.

Évolution du nombre de membres, depuis 2009	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Adhérents individuels	60	58	63	55	31	42	31	42	39	38	39	21	20	33
Structures adhérentes	100	99	105	101	113	113	93	126	111	102	100	76	90	98
Membres associés par convention			50	66	102	106	70	81	100	100	100	109	109	107
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>157</b>	<b>218</b>	<b>222</b>	<b>246</b>	<b>261</b>	<b>194</b>	<b>249</b>	<b>250</b>	<b>240</b>	<b>239</b>	<b>206</b>	<b>219</b>	<b>238</b>

# Les équipes

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ÉLECTIONS DU 28 AVRIL 2022

### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PERSONNES PHYSIQUES : 9

**Catherine AMAURY**, adhérente individuelle demeurant à Nantes  
**Guy BRAVET**, adhérent individuel demeurant à Sainte-Luce-sur-Loire  
**Sébastien DARREAU**, adhérent individuel demeurant à Nantes  
**Jean-Yves FOQUEREAU**, adhérent individuel demeurant à Saint Herblain  
**Anne GABORIAU**, adhérente individuelle demeurant à Nantes  
**Sandrine LEBEAU**, adhérente individuelle demeurant à Maisdon-Sur-Sèvre  
**Martha LE CARS**, adhérente individuelle demeurant à Nantes  
**Yves LE CARS**, adhérent individuel demeurant à Nantes  
**Cathy MASSON**, adhérente individuelle demeurant à Nantes

### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PERSONNES MORALES : 12

**ANDE**, représentée par Jérôme DYON  
**La CLCV 44**, représentée par Jean-Louis PETERMANN  
**Corto Loisirs**, représentée par Loïc VALLEE  
**ECOS**, représentée par Delphine CHARNACE  
**Fédération des amis de l'Erdre**, représentée par Claude ROUSSELOT  
**Goulaine Nature Environnement**, représentée par Didier RAINGEARD  
**La Toue de Nantes**, représentée par Olivier BICHE

**Les FRANCAS**, représentée par Laurent DIAKITÉ

**L'Ouvre-Boîtes 44**, représentée par Pieric DECAESTEKER

**Virage Energie Climat**, représentée par Charles ESMENJAUD

**T'Cap**, représentée par Michel BEAUMONT

**Place au vélo**, représentée par Jean-Luc BLANCHARD

### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS : 5

**Denis CLAVREUL**, adhérent individuel demeurant à Nantes

**L'ACCOORD**, représentée par Cyril ALLAIN

**Bretagne Vivante SEPNEB**, représentée par Gérard QUIBAN

**La L.P.O. 44**, représentée par Philippe BRISEMEUR

**La SSNOF**, non renseigné

### MEMBRES DU BUREAU ÉLECTIONS DU 31 MAI 2022

**Président** : Sébastien DARREAU

**Vice Président** : Loïc VALLEE (Corto Loisirs)

**Trésorière** : Sandrine LEBEAU

**Trésorier adjoint** : Jean-Yves FOQUEREAU

**Secrétaire** : Catherine AMAURY

**Membre** : Michel BEAUMONT

**Membre** : Anne GABORIAU

### L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

**L'équipe d'Écopôle CPIE Pays de Nantes est constituée de 13 personnes, soit 11,37 ETP au 31/12/2022**

**Emmanuelle BLANCHARD**, chargée d'accueil & assistante réseau

**Françoise BREILLARD**, coordinatrice éducation à la transition écologique

**Chloé CORMIER**, chargée de communication

**Virginie DANILO**, coordinatrice pédagogique

**Sylvie GUIBERT**, chargée de mission accueil et ressources

**Exmann JEANLUS**, assistant gestion, en contrat de professionnalisation (CNAM-DSCG)

**Christophe LACHAISE**, directeur  
**Flore-Anne LE GUILLOU**, chargée d'animation en éducation à la transition écologique

**Françoise LUCO**, accueil et secrétariat (fin de contrat en octobre 2022)

**Sandra MAZEL**, chargée de mission nature en ville

**Céline MÉRAND**, chargée d'animation en éducation à la transition écologique et du centre de ressources pédagogiques

**Florian ROQUINARC'H**, chargé de mission développement durable et pratiques urbaines & coordinateur réseau (depuis novembre 2022)

**Patricia ROUAUD**, secrétaire de direction et assistante RH (remplacée par Nathalie WAUQUIER d'avril à novembre 2022)

**Nathalie WAUQUIER**, accueil et secrétariat

**Alexandre FARDOUET**, assistant administratif indépendant (depuis mai 2022)

## LA PARTICIPATION D'ÉCOPÔLE À DES INSTANCES DE CONCERTATION ET DE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Écopôle CPIE Pays de Nantes est en soi une instance de concertation et de dialogue entre acteurs de l'environnement sur l'agglomération nantaise. Toutefois, l'association (le plus souvent au titre du réseau) participe à des instances de concertation :

- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes Atlantique – Jérôme DYON
- Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) – Martha Le Cars
- Conseil de développement de Nantes Métropole
- Centre pour accompagner et développer les ressources pour les associations nantaises (CADRAN)
- Groupe Ressources en EEDD du Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Groupe centre de ressources du GRAINE Pays de Loire
- Conférence permanente de « la Loire et nous » - Gérard Quiban & Denis Clavreul
- Interassociatif du Comité de pilotage de la politique de la ville
- Via l'URCPIE - CESER – Denis Leduc (président du CPIE Logne et Grandlieu)
- Comité d'orientation de la plateforme RSE de Nantes Métropole
- Conférence ouverte de la Transition Énergétique (COTE) – Yves Le Cars
- Comité des partenaires de la mobilité – Catherine Amaury
- Comité consultatif des services publics locaux – Jean-Yves Foquereau

# Une association impliquée dans le réseau des CPIE<sup>3</sup>

Écopôle, association labellisée CPIE Pays de Nantes depuis 2003, est pleinement dans la dynamique des CPIE, avec ses spécificités liées au territoire, mais surtout avec un fonctionnement en réseau. Le label CPIE est un atout qui se traduit par une plus forte légitimité et reconnaissance, notamment auprès des partenaires éducatifs.

## L'UNION RÉGIONALE DES CPIE DE PAYS DE LOIRE



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Depuis 2005, les 7 CPIE ligériens sont réunis au sein de l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire qui se donne pour missions de mutualiser et de diffuser sur l'ensemble du territoire ligérien les pratiques des CPIE ; d'anticiper des problématiques territoriales ; d'accompagner le changement, en partageant les compétences du réseau, les expériences, les outils et en construisant des partenariats structurants.

Chaque association CPIE développe un savoir-faire et des compétences propres aux enjeux locaux. Par leur connaissance fine des territoires, des acteurs en présence, des logiques et des problématiques locales de développement durable, ils animent le dialogue territorial pour co-construire, avec toutes les parties prenantes, un territoire durable pour demain. Leurs compétences convergent autour de thématiques phares : eau, biodiversité, réduction des pesticides, alimentation, réduction des déchets, mobilité durable, énergie...

=> **Discutées en 2019 et mis en place en 2020, les orientations régionales s'articulent autour de 4 axes :**

- l'animation d'un réseau local d'associations des Pays de la Loire, labellisées CPIE

Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable. Par son caractère urbain et périurbain, Écopôle tient une place singulière dans un réseau national des CPIE comptant plus de 80 structures très majoritairement ancrées dans des régions rurales. Il est l'un des rares CPIE dont l'activité en milieu urbain consiste à favoriser les liens au sein d'un réseau d'une centaine d'associations, à coordonner des projets collectifs et à valoriser leurs compétences auprès d'institutions, de collectivités territoriales et vis-à-vis de publics variés.

- l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de la biodiversité (édition de 3 tomes « territoires, entreprises et biodiversité »...)
- l'accompagnement des territoires vers la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques (territoires innovants, Portraits de territoires...)
- le développement des sciences participatives (Un Dragon dans mon jardin, Rando'clim, Atlas Herpéthro...)

## UNION NATIONALE DES CPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE et en garantit sa qualité. Elle accompagne au quotidien les 80 CPIE, tous engagés dans une démarche de progrès continu, au cœur du label. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau.

Elle initie, avec son réseau, des programmes nationaux d'action que les CPIE déploient (DDmarche®, Observatoire de La Biodiversité®, Point Info Biodiversité®, partenariat avec l'INRA, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Caisse

des Dépôts, EDF, l'Agence de l'eau Loire Bretagne...).

## L'Union nationale coopère également au sein de collectifs et de coordinations nationales :

- elle copilote le collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable, édite sa gazette et anime son site internet,
- elle porte et anime le CNAR Environnement, dispositif collectif d'aide et d'appui aux dispositifs locaux d'accompagnement et aux centres régionaux de ressources et d'animation,
- elle est membre de la commission permanente du Réseau rural français.

Depuis 2016, l'UNCPIE et la Fondation pour la nature et l'homme (Fondation présidée par Nicolas Hulot) animent une Alliance Stratégique sur les bases de valeurs, d'une vision et d'une ambition partagées, dans deux domaines privilégiés : l'animation de la plateforme nationale des sciences participatives et une stratégie concertée en faveur d'une alimentation plus durable.

<sup>3</sup> Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

# Le marché public d'éducation au développement durable devient le marché d'éducation à la transition écologique métropolitaine

**Un nouvel appel d'offre a été lancé au printemps 2022 par Nantes Métropole. Écopôle a été retenu comme mandataire d'un groupement constitué de 24 structures du réseau de l'environnement.**

## UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE CONSTITUÉE DE 7 PROGRAMMES D'ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Écopôle s'est appuyé sur les 17 co-traitants de l'ancien marché public mais également sur de nouvelles structures répondant aux nouvelles problématiques de ce marché : 24 structures se sont regroupées. Les 7 thématiques ont quelque peu évoluées en lien avec les transitions à venir : alimentation, biodiversité, déchets, eau, écomobilité, énergies et risques inondation. Avec le projet Éducatif comme référence de travail et de méthodologie, les 24 co-traitants membres du réseau de l'environnement ont travaillé de concert à la construction et la mise en pratique de cette offre.

Chacun des 7 programmes étant composé de 3 niveaux d'apprentissages et d'actions : une animation découverte (1 séance), un (ou plusieurs) cycle(s) d'animations (plusieurs séances) ainsi qu'un projet ou défi pour l'école (plusieurs séances). Dès la rentrée 2022, 802 classes s'y sont pré-inscrites, 400 classes ont été retenues et sensibilisées par les co-traitants, organisés en équipes pédagogiques par programme.

Ayant à cœur de renouveler les animations, les enrichir afin de permettre aux enfants d'être des réels acteurs de la transition écologique métropolitaine, les équipes ont travaillé tout l'été jusqu'à l'automne. Les programmes écomobilités et énergies ont été repensés (escape game énergies, marches exploratoires aux abords de l'école, projet artistique écomobilité ...), les programmes biodiversité, alimentation et déchets enrichis (cycle nature, défi boulette, cycle réduction du gaspillage alimentaire,

nouveaux sites de visites, atelier zéro gaspi...), le programme risques inondation créé et testé. 900 dates d'animations ont été réparties sur l'année scolaire sur les 24 communes métropolitaines, en direction des élèves de cycles 1 (maternelles) aux classes de lycées.

## CHIFFRES CLÉS DE 2021/2022

### Actions de sensibilisation

- 489** classes / groupes d'enfants accompagnés dans le cadre des conventions avec les communes et de l'offre métropolitaine
- 1 055** demi-journées d'animations
- 11 528** élèves différents sensibilisés
- 470** projets menés (classes différentes)
- 31** structures intervenantes



## UN NOUVEAU PROGRAMME RISQUES INONDATION

Dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) Loire Aval, Nantes Métropole a inscrit un volet éducatif et fait appel à Écopôle pour le construire. Estuarium, la Fédération des Amis de l'Erdre et Écopôle ont co-construit ce programme en lien avec les programmes scolaires. Celui-ci fait écho aux 6 programmes métropolitains en étant composé de 3 niveaux d'apprentissages. Il est à destination des classes de cycles 3 et de 5<sup>e</sup> et comporte actuellement 2 parties : une animation découverte et un cycle de 2 ou 3 séances. 2 classes de 5<sup>e</sup> ainsi que 4 classes de CM ont pu tester en avant premier ces actions.

## QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ATYPIQUES

- **La Chapelle sur Erdre** : 3 classes de Maternelles = un projet d'école du dehors sur 3 ans (jardinage, observation d'oiseaux, découverte des arbres)
- **Le Pellerin** : une école maternelle = un projet de jardinage hors sol (dans des bottes, des bacs, des bombes à graine...)
- **Sainte Luce sur Loire** : construction de cabanes avec les enfants du centre de loisirs

# Retour sur la journée d'échanges du Graine Pays de la Loire, coorganisée avec Écopôle : « Nature au cœur de la ville : accélérons la dynamique » à la Maison de quartier de Doulon, à Nantes (44), le 18 octobre 2022

Destinée aux acteurs régionaux de l'éducation à la transition écologique, et plus largement encore, cette journée d'échanges nous a vu nous interroger, via des retours d'expériences et des ateliers, sur la façon dont notre réseau pouvait contribuer à une massification de la dynamique de renaturation des villes et en plaçant la reconnexion des espaces et des esprits au centre de ce mouvement.

Après une présentation de la démarche Nature en ville de la ville de Nantes par Delphine Bonamy, élue référente sur ce dossier, nous avons souhaité faire découvrir de nouvelles approches pédagogiques pensées pour une large diversité de publics (entreprises, résident.e.s, urbain.e.s éloigné.e.s de la nature...):

- l'approche sensible et culturelle avec l'association Ré-Création et la compagnie Gioco Così
- l'accompagnement des entreprises à passer d'une vision technique vers des projets d'éducation et de mobilisation collective avec le CPIE Logne et Grand Lieu et la LPO44.



- l'animation de la participation des habitant.e.s aux projets de renaturation urbaine avec ECOS.

Ensuite, était proposée la visite de deux jardins nourriciers animée par ECOS dans le quartier de Pin Sec à Nantes. Les autres participants ont pu vivre un atelier en test immersif de méthode pédagogique de l'approche sensible animé par Céline Mérand (Écopôle). Au village des ressources, les participants ont pu découvrir des outils pédagogiques et

échanger avec Bretagne Vivante, le Professeur Taupe, le CEMEA et la Fédération des Ami.e.s de l'Erdre.

Enfin nous avons consacré l'après-midi à explorer le rôle que peuvent jouer les récits dans la transition écologique avec Pauline André Dominguez : une première partie théorique, suivie d'un atelier prospectif autour des enjeux de nature en ville qui a donné lieu à une restitution synthétisée sous forme de récits dans les actes de la journée.

## Écopôle se mare !

En 2022, Écopôle a porté un programme de création et de restauration de mares sur le territoire métropolitain grâce au soutien de la DREAL (via le programme régional de l'URCPIE « Mares & Amphibiens ») et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :



- 2 restaurations de mares ont été conduites chez des particuliers et 2 chantiers participatifs ont été organisés dans la vallée du Cens, sur espace privé et public, à Orvault. Ces actions ont été valorisées dans le cadre de l'Observatoire de la Vallée du Cens.
- 2 créations de mares : au lycée professionnel Saint-Gabriel au Pellerin et à la ferme de la Louëttrie à Nantes.

Ces projets sont le fruit d'une collaboration avec la Fédération des Ami.e.s de l'Erdre et Bretagne Vivante qui ont réalisé les diagnostics préalables aux travaux et les suivis de chantier.

Ce programme se poursuit en 2023.

Les mares sont des écosystèmes complexes, abritant une riche biodiversité et jouent un rôle majeur dans la lutte et l'adaptation au changement climatique (stock de carbone organique, îlot de fraîcheur, zone tampon, régulation, stockage et épuration de l'eau). L'urbanisation de nos territoires, et l'abandon des usages historiques agricoles, ont conduit à leur disparition. En France, 90 % des mares ont disparu en un siècle.

# Scénographies saisonnières

Le projet associatif 2022-2026 a permis la production de la feuille de route *Des ressources pour un territoire en transition* qui fixe les objectifs opérationnels suivants :

1. Positionner l'espace ressources comme « tiers-lieu » de la transition écologique
2. Développer et animer les ressources pour agir en faveur des transitions
3. Former et outiller les ambassadeurs de la transition écologique, animer des communautés d'ambassadeurs
4. Participer à l'émergence de réseaux de centres de ressources et de tiers-lieux sur les transitions écologiques

Dans sa dimension transversale au service du territoire et des projets de l'association, le CEDRE met en œuvre des orientations définies dans le cadre des feuilles de route Réseau et Ressources.

À l'automne 2022, Écopôle expérimente une première scénographie saisonnière sur la thématique Réseau(x). Le réseau de l'environnement et des initiatives locales sont mis en scène sur 3 espaces : le projet associatif 2021-2026 d'Écopôle, l'animation des programmes pédagogiques métropolitains, le territoire et le changement climatique.

Le 14 février 2023, le vernissage/décrochage de la scénographie semestrielle - en présence de Louise Allavoine, autrice de l'exposition *Le climat vu de ma fenêtre* - a incarné la mise en réseau et l'interconnaissance voulu par le nouveau projet associatif.



Ce temps fort a été l'occasion pour les membres présents de contribuer à la construction de la scénographie suivante sur la thématique SensibleS.

Cette scénographie Réseau(x) a permis :

- la réédition mise à jour de l'exposition *Le Climat vu de ma fenêtre*, abondée par des encarts sur les enjeux locaux et les initiatives du territoire
- l'expérimentation d'une action de sensibilisation aux enjeux climatiques pour des lycéens pendant la Fête de la science. Montage d'un « parcours » avec plusieurs ressources d'Écopôle et avec l'aide de bénévoles du réseau
- la programmation de rendez-vous pédagogiques, temps de présentation d'outils, d'actions... à destination des



professionnels de l'éducation et de l'animation :

- Énergie / 16 novembre
- Écomobilité / 23 novembre

# Rapport financier 2022

L'évènement majeur de l'année 2022 est, pour Écopôle, la finalisation de son nouveau projet associatif qui doit apporter un nouvel élan en termes d'adhésion et de développement d'activité. La forte progression du budget due au volume croissant des prestations, fait suite à celle déjà enregistrée l'année précédente.

La part des prestations devient largement prépondérante à celle des subventions et présente un risque financier, fiscale et juridique qu'il convient d'évaluer. Le résultat de l'exercice 2022 se traduit comme l'an dernier par un excédent (34 K€) qui reste néanmoins modéré donc fragile au regard du montant croissant du budget (1,4 M€).

## LES CHARGES D'EXPLOITATION

1.352.805€ soit une augmentation de +18% par rapport à 2021.

La progression des charges est due pour une grande part à l'augmentation des prestations de co-traitance confiées à nos adhérents. Le second facteur d'augmentation des charges concerne les frais de personnel qui atteignent 543 k€ contre 480 k€ en 2021. Ainsi, **71% de notre budget** est consacré à rémunérer les emplois directs de notre activité. Cela représente environ le travail salarié de 30 personnes d'Écopôle et de son réseau.

## LES PRODUITS D'EXPLOITATION 2021

1.387 k€ en progression de +18% par rapport à 2021.

Les prestations sont en forte hausse avec un total de 970 k€, (+28% /2021) et les subventions subissent une érosion permanente qui s'est amplifiée ces dernières années. À noter, la progression encourageante du montant des adhésions soit 40 nouvelles structures en 2022 qui témoignent de l'attractivité d'Écopôle.

## LE BILAN 2022

Les capitaux propres de 305 k€ intègrent le montant des subventions restant à répartir, obtenues pour l'aménagement de nos locaux. L'efficacité de la facturation et de son suivi réduit de façon significative le montant de nos créances à 256 k€ contre 297 k€ en 2021. L'affectation du résultat en report à nouveau permettra de réduire ce

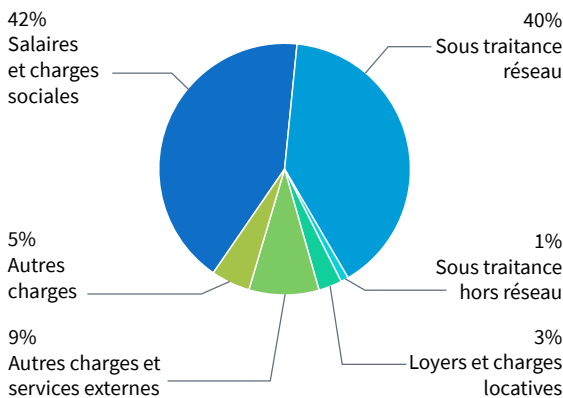
dernier, négatif actuellement. Ce devrait être réalisable dès 2023 si le résultat est équivalent au précédent.

Avec son nouveau projet associatif, Écopôle ouvre un nouveau défi budgétaire en complémentarité du socle constitué par les financements du département, de Nantes Métropole, des villes de l'agglomération, il est indispensable de mobiliser de nouveaux moyens, à la hauteur des besoins et des enjeux de notre projet associatif dans le cadre d'une stratégie d'alliance avec notre réseau et nos partenaires, qu'ils soient historiques ou plus récents.

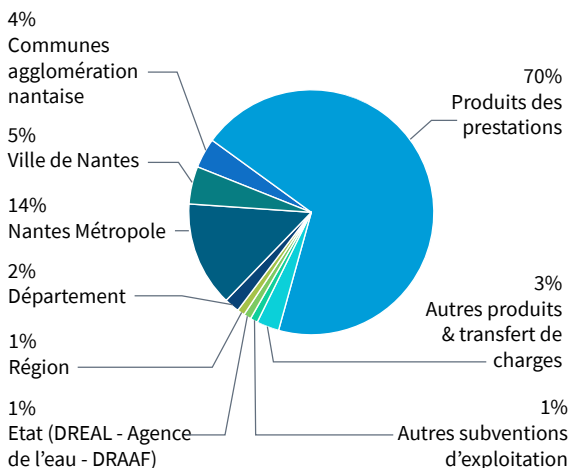
Nantes, le 4 mai 2023

**Sandrine Lebeau, trésorière**  
**Jean Yves Foquereau, trésorier adjoint**

## RÉPARTITION DES CHARGES (2022)



## RÉPARTITION DES PRODUITS (2022)



## CHARGES (K€)

	2020	2021	%(1)	2022	%(2)
<b>Achats et charges externes</b>	<b>445</b>	<b>575</b>	23%	<b>721</b>	25%
<i>Dont sous-traitance réseau</i>	<i>289</i>	<i>415</i>	30%	<i>543</i>	31%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>14</b>	<b>20</b>		<b>22</b>	
<b>Salaires et charges de personnel</b>	<b>438</b>	<b>480</b>	9%	<b>543</b>	13%
<i>Dont personnel mis à disposition</i>					
<b>Autres charges</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	40%	<b>9</b>	
<b>Fonds dédiés</b>					
<b>Dotations amortissements + provision</b>	<b>25</b>	<b>57</b>	56%	<b>58</b>	2%
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>925</b>	<b>1137</b>	19%	<b>1352</b>	
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	81%	<b>34</b>	-6%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>933</b>	<b>1173</b>		<b>1387</b>	18%

## PRODUITS (K€)

	2020	2021	%(1)	2022	%(2)
<b>Ventes et prestations</b>	<b>514</b>	<b>756</b>	47%	<b>970</b>	28%
<b>Production stockée</b>	<b>5</b>	<b>12</b>			
<b>Subvention d'exploitations</b>	<b>381</b>	<b>371</b>	-3%	<b>375</b>	1%
<i>Dont ÉTAT</i>	<i>20</i>	<i>15</i>		<i>19</i>	
<i>RÉGION</i>	<i>0</i>	<i>6</i>		<i>7</i>	
<i>DÉPARTEMENT</i>	<i>32</i>	<i>27</i>		<i>27</i>	
<i>NANTES MÉTROPOLE</i>	<i>190</i>	<i>190</i>		<i>190</i>	
<i>Villes de l'agglomération nantaise</i>	<i>118</i>	<i>124</i>		<i>131</i>	
<i>Autres Communautés de Communes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>			
<i>Autres partenariats (Fondations, CAF...)</i>	<i>1</i>	<i>0</i>			
<i>Fonds européens</i>	<i>20</i>	<i>9</i>			
<b>Autres produits</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	220%	<b>31</b>	94%
<i>Dont Adhésions</i>	<i>4</i>	<i>5</i>		<i>7</i>	
<i>Mécénat</i>					
<b>Transfert de charges</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	-33%	<b>11</b>	-39%
<i>Dont Aides emplois</i>	<i>6</i>	<i>3</i>			
<i>Autres transferts de charges</i>	<i>20</i>	<i>15</i>			
<b>Déficit d'exploitation</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>933</b>	<b>1173</b>	26%	<b>1387</b>	18%

(1) Variation 2021/2020 (2) Variation 2022/2021

PARTENAIRES



Comité Régional Olympique et Sportif  
Pays de la Loire  
Conservatoire d'Espaces Naturels Pays  
de la Loire  
Canopé  
Crédit Coopératif  
CRESS Pays de la Loire  
ARS  
Direction départementale de la  
cohésion sociale  
École des Mines-Collège transitions  
sociétales  
GIP Loire Estuaire

IREPS 44  
L'Atelier des Initiatives  
Les Écossolies  
MAIF  
Mairie d'Orvault  
Mairie de La Chevrolière  
Mairie de Saint-Aignan-de-Grandlieu  
Mairie des Sorinières  
Mairie de Sautron  
Maison des Citoyens du Monde  
Muséum d'Histoire Naturelle  
AURAN

NGE  
Préfecture  
Rectorat de l'Académie de Nantes  
Service des Espaces Verts et de  
l'Environnement (ville de Nantes)  
SNCF  
Syndicat mixte EDENN  
TAN  
Musée de l'Erdre (Carquefou)  
Quai Vert (Frossay)  
Réalités  
La Maison du Lac de Grand-Lieu

**ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES**

31 rue Louis Joxe  
44 200 Nantes  
02 40 48 54 54

[www.ecopole.org](http://www.ecopole.org)